

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 9 février 2022

N° 47

Objet : Mise en location de
l'atelier 7.7 (living lab) de
Provence Alpes Agglomération

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de février à quatorze heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 1er du mois de février 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise (jusqu'au rapport n° 37), BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 73), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 4 à la désignation du Sictiam), PEREIRA Georges, POURCEL Simone (jusqu'au rapport n° 57), PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 76), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert (absent au rapport n° 30), SANCHEZ Pierre Bernard, SEGOND Claude, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland (présent jusqu'au rapport n° 28)
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Leticia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BOCQUET Patricia a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura
CHALVET Gilles a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
HONNORAT Michelle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
PAUL Gilles a donné pouvoir à BAILLE Denis
PIERI Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick (à partir du rapport n° 58)
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à ISOARD Christian

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe	FLORES Sylvain
CROZALS Florent	REBOUL Childéric
BOURJAC Jean Marie	UGHETTO Wendy
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E-legal.com

99_DE-004-200667437-20220209-47_09022022

Monsieur Francis KUHN, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération a la volonté de devenir un territoire de pleine santé et porte ainsi une dynamique de projets sur l'ensemble du territoire et ses composantes pour devenir un lieu de référence pour la remise en forme, la prévention de la perte d'autonomie et le bien vivre de manière générale.

L'Atelier 7.7 situé à la maison de santé de Digne-les-Bains est un living lab spécialisé sur la prévention santé et la perte d'autonomie avec pour objectif affiché de faire monter en compétence le territoire sur ces deux thématiques. Il est équipé d'un appartement témoin pensé par des ergothérapeutes et d'un espace de réunion. Véritable lieu d'innovation en milieu ouvert, l'Atelier 7.7 a pour vocation de créer de nouveaux produits et services utiles au territoire dans le secteur de la Silver Economie, en plaçant l'utilisateur (senior/aidant) au centre du processus.

L'investissement a été financé principalement par le projet européen ALCOTRA CLIP E-santé, ce lieu permet d'accompagner les seniors en matière de prévention santé et dans l'adaptation de leur domicile pour un maintien à domicile le plus longtemps possible.

Aujourd'hui plusieurs structures et professionnels du territoire ont manifesté leur intérêt pour accéder à l'atelier 7.7 pour :

- La formation (ADMR, IFSI, Lycée des Métiers Beau De Rochas...)
- Leurs activités avec des clients (enseignant en activité physique adaptée)
- L'innovation en matière de prévention et maintien à domicile (EHPAD, maison autonomie...)

Cette mise à disposition de l'atelier 7.7 doit contribuer à la création d'un modèle économique viable du living lab comme véritable tiers-lieu dédié à l'innovation.

Il vous est proposé d'appliquer un tarif de location de l'atelier 7.7 de 20€/heure comprenant : l'accès à l'appartement témoin et à ses fonctionnalités, l'accès au matériel de maintien à domicile et d'aide aux aidants, la connexion WIFI via la fibre, l'accès à la partie réunion et aux outils de visio-conférence.

Il vous est demandé :

- De décider de la mise en location de l'atelier 7.7 au tarif de 20€/heure
- D'autoriser la présidente ou son représentant à engager toutes les démarches et à signer tous les documents afférents

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application agréée E-legafse.com

99_DE-004-200807437-20220209-47_09022022